

La quête perpétuelle du savoir

De tout temps, l'homme a cherché à étendre son savoir. Ainsi, à peine avait-il fondé Québec en 1608 que, deux ans plus tard, Champlain envoyait-il dans le Pays-d'en-Haut (l'Ontario) Étienne Brûlé et Thomas Godefroy l'année suivante, apprendre les langues amérindiennes pour mieux communiquer avec les indigènes. Bientôt suivront les missionnaires qui dispenseront l'instruction religieuse. Mais l'immense territoire à l'ouest de Lachine ne fut pas colonisé, à l'exception du Détroit en 1701, et il faudra attendre en 1786 pour que les demoiselles Adhémar et Papineau ouvrent une première école française à L'Assomption (Windsor).

1885 LES INJUSTICES DE LA LOI. L'instruction ne fut pas prioritaire au 19^e siècle, mise à part la fondation du séminaire de Monseigneur Guigues, dès son arrivée dans son nouveau diocèse en 1848. L'institution deviendra l'Université d'Ottawa en 1866 et obtiendra une charte pontificale vingt ans plus tard. Mais la loi provinciale de l'éducation était alors devenu répressive pour les Canadiens français en 1885. Les enseignants sont obligés de réussir des examens d'anglais, ce qui prive les écoles françaises de l'Ontario des meilleurs enseignants religieux venus du Québec. L'enseignement de l'anglais est aussi devenu obligatoire.

1889 L'ANGLICISATION FORCÉE. Les manuels de langue française ne sont plus autorisés, alors qu'il n'y avait eu aucune restriction, ni dans l'enseignement ni dans le choix des volumes, jusque-là. En 1890, l'anglais doit être la seule langue de communication dans toutes les écoles de l'Ontario. Même que l'Université d'Ottawa deviendra anglaise pour un temps. En 1912, le gouvernement ontarien impose l'infâme Règlement 17 qui interdit, à toutes fins pratiques, l'enseignement du français dans les écoles. Les Franco-Ontariens, appuyés des Canadiens français du Québec, poursuivront une longue lutte qui durera quinze ans, pour le maintien de l'enseignement français, avant que l'abject règlement ne devienne inopérant et qu'il ne soit finalement abrogé en 1944.

À quand l'université française ?

La longue quête du savoir en langue française s'est poursuivie. Les enseignants franco-ontariens se sont regroupés en association, l'AEFO, et ceux du secondaire ont joint les rangs lorsque l'ACFO et ses composantes ont obtenu le droit aux écoles secondaires françaises en 1968. Encore a-t-il fallu en arracher plusieurs à la pointe de l'épée : Franco-Cité à Sturgeon Falls en 1971, La Citadelle à Cornwall en 1973-74, L'Essor à Windsor en 1975, Joseph-le-Caron à Penetanguishene en 1978-80, Marie-Vivier à Kingston de 1988 à 1996.

Après des décennies de demandes répétées sont venues nos premières institutions postsecondaires et d'abord le Collège d'Agriculture et d'Alimentation d'Alfred en 1981. Puis nous aurons droit à nos collèges d'arts appliqués, la Cité Collégiale en 1990 à Ottawa et le Collège Boréal en 1995 à Sudbury. Ces institutions vont essaimer.

Depuis 1998, les Franco-Ontariens jouissent de leur propre gestion scolaire mais n'ont pas encore une université provinciale. Cette ultime démarche est en route.

Info : saintdenis@sympatico.ca